

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article2192>

Solidarit  avec RAPHA L et SONY

du Journal REBELLE

- La Centrale UGTG -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : jeudi 26 f vrier 2015

Mis   jour le : jeudi 26 f vrier 2015

UGTG.org

Le 17 avril 2013, les deux jeunes du journal « Rebelle » Raphaël et Sony Laguerre étaient condamnés à 5 et 8 mois de prison avec sursis.

Sony Laguerre payait également en plus, d'une amende de 8000 euros.

Ils sont à nouveau convoqués ce Mardi 03 Mars 2015 devant la Cour d'Appel de Basse-Terre.

Mais que reproche-t-on réellement à Raphaël et à Sonny LAGUERRE sinon leur engagement militant à dénoncer les injustices, le mépris et leur détermination à défendre les intérêts de la jeunesse et singulièrement ceux des lycéens et étudiants.

Mais que reproche-t-on réellement à Raphaël et à Sonny LAGUERRE sinon leur engagement militant à s'exprimer pour informer et dénoncer les dérives, magouilles et tout profit.

L'UGTG condamne avec la plus grande fermeté les atteintes portées aux libertés fondamentales et singulièrement contre le droit d'expression de la jeunesse.

L'UGTG apporte son soutien militant aux jeunes du journal « Rebelle » et exige l'arrêt immédiat des poursuites.

NON LA RÉPRESSION !!!

Solidarité
Journée

E.DOMOTA

Lapwent, 24 Février 2015